

MANIFESTATION CATHOLIQUE de BEAUPREAU du 2 octobre 1927

Extrait du [Journal "La Croix"](#)
du 2-3 octobre 1927

LE MEETING DE BEAUPREAU

**La population des Mauges
profestera de sa foi
et de son patriotisme.**

Dimanche, la section de l'arrondissement de Cholet de la Ligue des catholiques de l'Anjou tient à Beaupréau, au centre des Mauges, une grande réunion. Mgr l'évêque d'Angers la préside lui-même et présentera les deux orateurs : le P. Doncoeur et X. Vallat.

Comme toutes celles de la Fédération nationale, cette réunion affirmera la volonté des catholiques de défendre les libertés qui leur restent et de poursuivre inlassablement la révision des lois dites de laïcité. Mais la réunion de Beaupréau prendra un caractère particulier : celui d'une protestation des populations des Mauges contre les injures qui leur furent adressées à Montjean, le 17 juillet, par un fonctionnaire de l'enseignement.

Ce jour-là, dans une réunion publique, l'inspecteur primaire de Cholet s'est livré à une manifestation oratoire du plus bas sectarisme. Après avoir accusé le clergé et les écoles privées de cristianiser le peuple, il a osé dire que la région clericale des Mauges formait une tache noire sur la terre de France et, empruntant, disait-il, les paroles d'un ami, il a ajouté que la vraie France ne commençait que sur les bords de la Loire.

Les populations des Mauges sont attachées à leur foi et à leurs traditions familiales et c'est leur honneur ; mais elles n'ont à recevoir des leçons de patriotisme de personne. Elles le montreront dimanche.



Eglise Notre-Dame de Beaupréau.
(Dans le médaillon, Mgr RUMEAU.)

" Compte-rendu de l'époque" de la réunion de Beaupréau du 2 octobre 1927

Magnifique manifestation catholique à Beaupréau au cœur du pays des Mauges, qui, malgré l'authentique, odieuse et sottise parole d'un fonctionnaire public est bien un pays de France et dont la foi religieuse profonde ne fait qu'aviver le dévouement à la patrie comme l'ont montré tant de ses enfants tombés glorieusement au cours de la terrible guerre. Manifestation réussie au-delà de nos espérances et que n'a troublé aucun cri discordant.

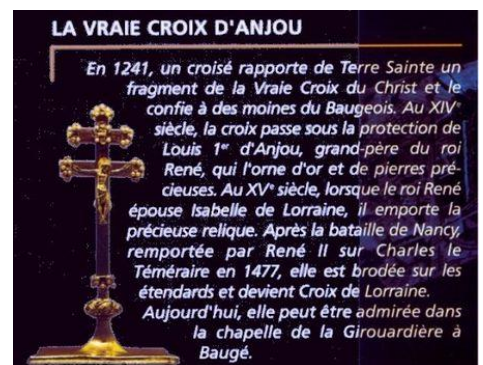
A 2 heures, 30.000 catholiques de l'arrondissement de Cholet et des cantons avoisinants sont réunis dans l'immense prairie des courses. Mgr Rumeau monte le premier à la tribune. Grâce à l'excellente installation des hauts parleurs, sa voix est facilement entendue des assistants même les plus éloignés. Il remercie Mgr l'Archevêque de Sens, depuis quelques jours en Anjou, Mr François Saint-Maur, sénateur de la Loire-Inférieure et ancien professeur aux Facultés Catholiques d'Angers, Mr René Bazin et les parlementaires présents, d'être venus rehausser l'éclat de notre réunion. Mr Blachez député et maire de la commune de Montjean, théâtre des tristes exploits de Mr l'Inspecteur primaire de Cholet, lui succède. En quelques mots, il flétrit les propos d'un triste semeur de haine et de discorde. Puis il a exhorté à continuer de lutter sans merci contre la secte maçonnique, qui, s'attaquant à l'enfant, veut déchristianiser notre patrie.

Une immense acclamation accueille le grand blessé de guerre et le magnifique orateur populaire qu'est Xavier Vallat. Sa harangue est courte, mais combien prenante ! Combattre pour maintenir l'éducation chrétienne de l'enfant contre l'impossible et menteuse neutralité, c'est combattre pour l'avenir même de la France. Combattons donc avec une ténacité inlassable, non pas par de vains cris et des protestations tapageuses, mais méthodiquement et pratiquement.

Le R P Doncoeur n'est pas moins applaudi quand il nous montre avec tout son cœur ardent d'apôtre que c'est un devoir, bien plus encore qu'un droit, de revendiquer toutes nos libertés de chrétiens et de Français. Toutes ces libertés, les catholiques de France les conquerront sûrement si, sachant faire le sacrifice de tout ce qui divise, ils ont l'habitude et le courage de tous s'unir sur le terrain religieux. Pour remercier les orateurs, Mgr Rumeau sut trouver comme toujours des paroles pleines de tact et d'à-propos. Puis un interminable défilé s'organisa depuis la prairie des courses jusque devant l'église Notre-Dame, où 30.000 voix chantèrent le Credo et 30 000 fronts inclinés reçurent la Bénédiction de leur Dieu.



Insigne avec la "Croix d'Anjou"
retrouvé par J.L. Perdriau
dans la maison de "l'amie"
du Général Simon



Bague datant de 14-18

CHOLET

LA MANIFESTATION

Catholique de Beaupréau

Dimanche, ainsi que nous l'avions annoncé, s'est déroulée à Beaupréau, dans ce magnifique coin des Mauges, la manifestation organisée par la Fédération Nationale Catholique, qui avait réuni une foule imposante accourue des quatre coins du département, et plus particulièrement du Choletais.

Trente mille catholiques, d'Angers, de Baugé, de Cholet, de Segré, ont suivi cette manifestation qui s'est déroulée à la satisfaction générale sans incident d'aucune sorte, laissant à tous ceux qui l'ont vécue, un profond et inoubliable souvenir.

AU CHAMP DE COURSES

C'est au champ de courses de Beaupréau que cette foule avait été conviée à entendre les orateurs dont les noms seuls suffisaient pour indiquer tout l'intérêt de cette réunion.

A 14 heures, les autorités y sont reçues aux accents de la Musique de Beaupréau.

A la tribune d'honneur, nous avons noté la présence de : Mgr Rumeau, évêque d'Angers, assisté de Mgr Chesnelong, archevêque de Sens ; MM. Vallat, de Paris ; le révérend père Donceur ; le sénateur comte de Blois ; Blachez, député ; François Saint-Maur, sénateur de la Loire-Inférieure ; René Bazin, de l'Académie Française ; Bricard, duc de Blacas, conseiller général, maire de Beaupréau ; Jouin, maire de la Tourlandry ; Richard, Bodet ; comtes Dufon et de Gontaubron, conseillers d'arrondissement ; le prince de Polignac, conseiller général ; Cesbron-Lavau, etc...

Mgr Rumeau présente les orateurs et souhaite la bienvenue à tous. Il donne la parole à M. Vallat.

M. Vallat parle de l'enseignement obligatoire et traite des droits et des devoirs du père de famille à l'égard de l'éducation de ses enfants.

M. Blachez parle des libertés religieuses et demande le respect absolu des convictions et de la liberté.

Le Révérend P. Donceur traite avec l'autorité qu'on lui connaît de la liberté de l'Enseignement et de la répartition proportionnelle scolaire. Il demande, pour les religieux et religieuses, la liberté d'enseigner.

Enfin Mgr Rumeau...

Enfin, Mgr Rumeau monte à la tribune pour remercier les orateurs et dire toute sa joie de contempler cette foule imposante, venue entendre la bonne parole.

Mgr Chesnelong fait l'éloge de Mgr Rumeau et les deux chefs donnent leur bénédiction à la foule recueillie.

Des haut-parleurs permettaient à tous d'entendre très nettement, les orateurs qui furent vivement applaudis.

LE DEFILE

A l'issue de cette réunion, la foule se dirigea vers l'Eglise pour assister à la bénédiction du Saint Sacrement.

Sept fanfares prirent part au défilé : La Société musicale de Beaupréau, la fanfara du Collège de Beaupréau, la fanfara de Saint-Pierre, de Cholet, la fanfara de Notre-Dame de Cholet, la musique de La Tourlandry, la cliqué du Fief-Sauvin, celle enfin du May-sur-Evre.

Remarqués les étendards des Anciens Combattants de Beaupréau, des Jeunesses catholiques d'Angers, la Chapelle-Saint-Florent, Le Pullet, Chemillé, Cholet, etc...

A L'EGLISE

Un reposoir avait été dressé sur le parvis de l'église.

L'assistance se massa alentour et reçut la bénédiction du Saint Sacrement, des mains de Mgr Chesnelong.

Les fanfares exécutèrent ensuite, comme morceau d'ensemble : « Marche Picarde », sous la direction de M. Ménard, chef de la Musique de Beaupréau, et la cérémonie s'est terminée.

Les fanfares défilèrent à nouveau en musique, dans les rues ; puis, ce fut la dissociation.

Le service d'ordre, qui fut impeccable, était dirigée par M. Baptiste Picreau et le Comité était ainsi composé : duc de Bricas; comte de Goutault; Pierre Rumeau, Rezé, etc.

L'ORDRE DU JOUR

Voici l'orateur du jour lu par Mgr Rumeau, au Champ de Courses, et qui fut applaudi à l'unanimité :

« Vingt-cinq à trente mille hommes, catholiques à Anjou, réunis au canton de Beaupréau, sous la présidence de Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, assiste de Mgr Rumeau ;

« Expriment à Notre Saint Père le Pape, leur vénération et leur attachement indéfectible ;

« Affirment leur étroite union de cœur et de pensée avec la F. N. C., et son glorieux président le général de Castelnau ;

« Remercient le R.P. Donceur et M. Xavier Vallat, de leur avoir magnifiquement rappelé les devoirs qui s'imposent aux catholiques de France ;

« Déclarent qu'ils sont résolus à exiger l'abrogation du titre III de la loi du 1^{er} juillet 1901 et de la loi du 7 juillet 1904, qui privent odieusement les religieux du droit de s'associer, de posséder, d'enseigner, de se recruter sur le sol de la patrie qu'ils ont défendue de leur sang. Ils félicitent les députés de Maine-et-Loire qui viennent de déposer un projet de loi pour demander cette abrogation ;

« Ils demandent que les impôts payés par eux au titre du budget de l'Instruction publique soient répartis entre toutes les écoles proportionnellement au nombre de leurs élèves, et que cesse le scandale d'écoles publiques sans élèves ;

« Protestent avec indignation contre les provocations et les injures adressées à Montjean, par un inspecteur primaire, aux populations catholiques des Mauges, et prient leurs représentants d'agir auprès des pouvoirs publics pour que justice leur soit rendue ;

« Se déclarent décidés à imposer le respect de leur religion, de ses représentants ; leurs prêtres, et toutes les libertés auxquelles ils ont droit dans la pratique et la manifestation de leur foi. Ils entendent se montrer les meilleurs serviteurs du pays et restent toujours prêts à fournir tous les efforts nécessaires pour son relèvement et sa prospérité. »